

## Diocèse de Matadi

Avenue de la Mission 1, B.P. 29, Quartier Ville Basse, Matadi, Kongo Central

### **Demande de dispense d'empêchements de mariage (forme canonique / disparité de culte)**

**Cette demande est à faire parvenir à la chancellerie avec le projet de mariage dûment rempli.**

<b>Fiancé</b>	
Nom :	Prénom(s) :
Confession / Religion :	
Naissance : le , à	Diocèse de :
Domicile actuel :	
Paroisse du domicile :	Diocèse de :
Profession :	
Etat civil :	

<b>Fiancée</b>	
Nom :	Prénom(s) :
Confession / Religion :	
Naissance : le , à	Diocèse de :
Domicile actuel :	
Paroisse du domicile :	Diocèse de :
Profession :	
Etat civil :	

**Mariage civil** : le , à

**Mariage religieux** : le , à

**Domicile après le mariage** :

**Dispense de forme canonique pour les mariages mixtes (can. 1127 § 2 CIC)**

***Cette dispense est accordée sur la foi de la permission nécessaire pour la célébration d'un mariage mixte qu'octroie le curé de la partie catholique aux conditions prévues par le can. 1125 CIC ss.***

1. Le curé de la paroisse de domicile de la partie catholique est compétent pour donner l'autorisation de mariage mixte (comprenant « ad cautelam » dispense de disparité de culte). Il ne peut pas déléguer ce pouvoir.

Cette permission a-t-elle été donnée ?

2. Motif qui justifie le choix de la célébration devant le ministre non catholique :

3. Qui reçoit les consentements :

**Dispense de disparité de culte**

Engagement pris par les requérants :

1. La partie catholique a-t-elle pris les engagements demandés par l'Eglise catholique romaine ?
2. A quelle date ?
3. En présence de quel prêtre ?
4. A-t-on la certitude morale de la sincérité des engagements ?
5. La demande est-elle faite pour de vrais motifs de conscience ?

**Autre**

(en cas d'empêchement de consanguinité ou d'affinité, joindre en annexe au présent formulaire l'arbre généalogique des requérants)

....., le

***J'estime cette demande fondée et légitime***

*(apposez ici le sceau paroissial)*

Le prêtre (prénom + nom + signature) :